

Mise en ligne : 27 juin 2017.
Dernière modification : 23 décembre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

PHOSPHATES D'AÏN-KERMA (TUNISIE) (1899-1923)

filiale de la Floridienne

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/La_Floridienne.pdf
et de la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie (Omnium)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium_Algerie-Tunisie.pdf

S.A., 20 juin 1899, à Bruxelles.

Hector Louis Paul LEGRU, administrateur

Né à Gouy (Aisne), le 18 août 1846.

Fils d'Hector Auguste Legru (1818-1911) — directeur de la ferme de Guizancourt, à Gouy, raffineur de sucre à Pierrefonds (Oise), Mareil-en-France (Val-d'Oise) et au port de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), failli en mai 1884 — et de Sophie-Azéma Couppé.

Marié à Paris X^e, le 27 août 1881, avec Antoinette Marie L'Hénoret (1857-1942), compositrice de musique sous le pseudonyme de Louis d'Urgel, sœur de M^{lle} Marguerite L'Honoreb-Lynnès, de la Comédie-Française.

Associé de son père comme commissionnaire en sucre.

Banquier à Paris.

Actionnaire de la Compagnie houillère et métallurgique du Nord-Est du Donetz (1896),

Administrateur de la Société minière et industrielle de Routchenko (1897),

de la Société générale de hauts fourneaux, forges et aciéries en Russie (Makeewka)(oct. 1897),

de la Compagnie des mines de fer de Rakhmanovka Krivoï-Rog (jan. 1898)

de la Société financière russe (mai 1898),

de la Société des Accumulateurs Phénix (oct 1898),

liquidateur de la Compagnie française des phosphates de Tocqueville (déc. 1898),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_Rhiras+Tocqueville.pdf

administrateur de la Société d'études des phosphates de Kalaâ-es-Senam (1900),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/S.E._Kalaa-es-Senam.pdf

de la Société française des véhicules électriques (juillet-déc. 1900),

de la première Compagnie générale des phosphates de la Floride,

concessionnaire de la ligne de chemin de fer Sorocabana-Ituana (Brésil)(1907), revendue à une filiale de la Brazil Railways,

Fondateur de la Compagnie française du port de Rio Grande do Sul (1908),

actionnaire du Crédit foncier du Brésil (juillet 1910),

www.entreprises-coloniales.fr/antilles-guyane/Credit_foncier_Bresil.pdf

administrateur de la Compagnie auxiliaire de Chemins de fer au Brésil,

des Hauts Fourneaux et aciéries de Caen (ca 1911), filiale commune de Thyssen et des Anciens Éts Éts Cail,

et de la Société française de constructions mécaniques (Anciens Éts Éts Cail)(avril 1913).

Membre de l'Automobile-Club, de l'Aéro-Club et du Yacht-Club de France.

Propriétaire du *steam yacht Suzon II*, de la goélette *Arlequin* et du château de la Maugerje (Loiret).

Décédé d'une longue et douloureuse maladie, à Paris VIII^e, le 5 juin 1915.

[Société générale de mines d'Algérie-Tunisie]
par M. d. L.
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 9 novembre 1899)

En exécution d'une décision prise par l'assemblée générale en date du 30 juin 1899, le conseil d'administration a opéré l'acquisition de titres et valeurs diverses dont les principales sont :

— la presque totalité des actions de la Société des phosphates d'Aïn-Kerma Tunisie ;

.....
La Société des phosphates d'Aïn-Kerma possède une concession près des gisements du Kouif, où le titre des phosphates est très élevé.

Phosphates d'Aïn-Kerma (Tunisie)
Siège social : Bruxelles, 24, rue de la Loi.
(Recueil financier belge, 1906)

MM. Jules Rolin, Bruxelles, administrateur ;
Hector Legru, Paris, administrateur ;
Ern. Todos, Bruxelles, administrateur ;
Abel Juge, administrateur ;
MM. Em. Maillard, Paris, administrateur.
G. Van der Rest, Bruxelles, commissaire ;
Ern. Poizat ¹, Paris, commissaire ;
Aug. Menzès, Paris, commissaire.

Bilan : 31 décembre. Assemblée : 2^e mercredi de mai, à 4 heures.

Cette société a été constituée à Bruxelles le 20 juin 1899.

Elle a pour objet l'exploitation de terrains phosphatiers.

Elle a été fondée au capital de 2 millions de francs en 4.000 actions de 500 francs.

M. Todos, ingénieur à Bruxelles, et la Société La Floridienne faisaient apport, contre 3.950 actions, du droit d'exploiter les gisements d'Aïn-Kerma, sur 2.400 hectares. 50 actions furent souscrites. Le 28 octobre 1899, le conseil fut autorisé à faire immatriculer les 250 hectares dans lesquels la présence de phosphates était reconnue, de renoncer au reste de la concession et d'accepter en compensation des terrains mieux reconnus, situés à Aïn-el-Bouly qui lui étaient offerts par les apporteurs.

Il résulte des bilans que la société reçoit, de la Compagnie Phosphates C^o une annuité de fr. 105.263.20 représentant exactement la réserve et un dividende de 5 p. c.

	Bénéfices (1)	Réserve	Dividende	A nouveau
--	------------------	---------	-----------	-----------

¹ Ernest Poizat : commissaire aux comptes de l'Omnium des mines d'Algérie-Tunisie, des Phosphates d'Aïn-Kerma (Tunisie) à Bruxelles, de la Cie générale de chemins de fer et de Travaux publics, de la Cie fermière des mines en Russie ; fondateur de la Société Générale de Construction (1908), introducteur en France de la Brazil Railway Company, administrateur du Port de Rio-de-Janeiro (1910), de la Société des Théâtres parisiens (1911) ; planteur de bananes en Guinée (1918), administrateur de Cie d'agriculture, de commerce et d'industrie d'Afrique (CACIA) en Guinée (1922), exploitant forestier en Côte-d'Ivoire (actifs repris en 1926 par la Société d'importation de bois exotiques).

1900	156.355,35	7.817,75	100.000	48.537,60
1901	105.263,20	5.263,20	100.000	—
1902	105.263020	5.268,20	100.000	—
1903	105.263,20	5.263,20	100.000	—
1904	103.263,20	5.263,20	100.000	—

(1) Par « Contrat Constantine Phosphates C° et divers ».

Recueil financier belge, 1906 :

Rolin (Jules), Bruxelles. Comm. comptes Caisse hypothécaire d'Égypte, adm. des Ch. de fer du Haut et Bas-Flénu, des [Phosphates d'Aïn-Kerma](#), adm.-dir. de La Floridienne, adm. de la Cie des services d'eau, de la Métallurgique austro-belge, d'Éclair à St-Pétersbourg et de la Royale belge (Assurances).

Omnium d'Algérie et de Tunisie
(*Le Journal des finances, 18 janvier 1908*)

D'autre part, le conseil envisage l'exploitation du gisement d'Aïn-Kerma, qui, étant en Tunisie, profitera des facilités administratives que l'Algérie n'offre pas, mais entraînera des dépenses importantes de mise en marche.

Omnium d'Algérie et de Tunisie
(*Le Journal des finances, 30 juillet 1910*)

Le portefeuille comprend aujourd'hui ... 3.900 actions des Phosphates d'Aïn-Kerma...

.....
La concession d'Aïn-Kerma se trouve aussi dans le même région. Ses gisements sont, paraît-il, très puissants ; mais ils n'ont pas encore été exploités.

Omnium d'Algérie et de Tunisie
(*Le Journal des finances, 20 juillet 1912*)

2° Une autre filiale, la Société d'Aïn-Kerma, est sortie de la période de premier établissement.

Suite :

1923 : Société tunisienne des phosphates d'Aïn-Kerma.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_Ain-Kerma.pdf